



Discipline Para Dressage

Directive « A la Carte » épreuve de Para Dressage

Les cavalier·ère·s para sont dépendants de l'organisation d'épreuves de para-dressage pour pouvoir se mesurer à leurs pairs et s'améliorer.

Afin d'avoir le plus grand nombre de participant·e·s possible, il est recommandé d'organiser les épreuves de para-dressage comme des épreuves « à la carte ».

Le Comité Technique de la discipline Para-Dressage soutient volontiers les sociétés et les organisateurs intéressés pour les questions d'organisation.

Règlement

L'épreuve est organisée conformément au règlement de dressage, art. 1.5. Il s'agit d'une épreuve spéciale avec des conditions d'admission particulières (voir point conditions de participation). Pour tous les autres points, les dispositions du RG ainsi que du PDR et du DR sont applicables.

Les conditions suivantes doivent être remplies pour être éligibles :

- Le cavalier ou la cavalière para est membre d'une association équestre indirectement affiliée à Swiss Equestrian ou d'une fédération affiliée à Swiss Equestrian.
- Le cavalier ou la cavalière para dispose d'un PEID Swiss Equestrian (Para-Equestrian Identification) et est enregistré·e comme cavalier·ère para auprès de Swiss Equestrian ou figure sur la FEI Athletes Classification Masterlist.
- Le cavalier ou la cavalière para doit être en possession du diplôme de formation de base de cavalier Swiss Equestrian ou du brevet de cavalier.
- Le cavalier ou la cavalière para titulaire d'un brevet/d'une licence d'équitation est autorisé·e à prendre le départ.
- Le cavalier ou la cavalière para titulaire du diplôme Swiss Equestrian « Formation de base en équitation » est autorisé·e à prendre le départ au niveau débutant (Novice Test A).
- Le cheval est inscrit au registre des chevaux de sport et la taxe pour l'année sportive en cours est payée.

Programmes de Para Dressage

Les programmes suivants peuvent être sélectionnés pour l'épreuve de para-dressage « A la Carte » :

- Les programmes FEI Novice au niveau national sont destinés aux athlètes ayant peu ou pas d'expérience de la compétition.
- Les programmes FEI Intermediate servent à acquérir une première expérience au niveau national en vue d'une éventuelle participation à un concours international.
- Les tests internationaux FEI GP Tests A et B ne peuvent être annoncés qu'avec l'accord du Comité Technique Para-Dressage.
- Les programmes Kür libres ne sont pas autorisés.

- Grade I : Para Novice Test A (20x40 m)
Para Intermediate Test A (20x40 m)
Para Grand Prix Test A / Para Grand Prix Test B (20x40 m)
- Grade II : Para Novice Test A (20x40 m)
Para Intermediate Test A (20x40 m)
Para Grand Prix Test A / Para Grand Prix Test B (20x40 m)
- Grade III : Para Novice Test A (20x40 m)
Para Intermediate Test A (20x40 m)
Para Grand Prix Test A / Para Grand Prix Test B (20x40 m)
- Grade IV : Para Novice Test A (20x60 m ou 20x40 m)
Para Intermediate Test A (20x60 m ou 20x40 m)
Para Grand Prix Test A / Para Grand Prix Test B (20x60 m)
- Grade V : Para Novice Test A (20x60 m ou 20x40 m)
Para Intermediate Test A (20x60 m)
Para Grand Prix Test A / Para Grand Prix Test B (20x60 m)

[FEI Para Tests](#)

Important :

Les programmes « Para Novice Test A » Grade IV et V ainsi que « Para Intermediate Test A » Grade IV se déroulent en principe sur un carré de dressage de 20x60m. Si l'organisateur ne dispose pas d'un tel terrain, ces programmes peuvent également être montés sur un carré de 20x40m.

Inscription

L'inscription des cavalier·ère·s titulaires d'un brevet/d'une licence se fait via la plateforme my.swiss-equestrian.ch en indiquant le grade ainsi que le programme.

Pour les cavalier·ère·s titulaires du diplôme Swiss Equestrian « Formation de base équitation » sans aucune licence ou brevet d'équitation, le niveau débutant Swiss Equestrian doit être demandé pour l'année concernée (prix CHF 30.00). Cela se fait en envoyant un e-mail à lic@swiss-equestrian.ch.

Après l'expiration du délai d'inscription, le secrétariat de Swiss Equestrian contrôle les PEID, **les participant·e·s sans PEID valable ou aucune inscription sur la FEI Athletes Classification Masterlist ne sont pas admis·e·s**. Les frais d'inscription ne sont pas remboursés.

Plus d'informations sur la classification para : <https://www.swiss-equestrian.ch/fr/Disciplines/Para-Equestrian/Sport/Para-Equestrian-Identity.html>

Finance d'inscription et prix

La finance d'inscription par épreuve ainsi que les prix, plaquettes et flots (facultatifs) sont conformes aux directives de Swiss Equestrian (voir PDR).

Classement

Un classement est établi par épreuve pour tous les participants et toutes les participantes, sans distinction de grade et/ou de programme de Para Dressage. Le classement se fait en fonction des points de pourcentage.

Cette directive a été rédigé et approuvé le 1^{er} mars 2024 par le Comité Technique Para Dressage et Swiss Equestrian.